



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE DE TIR NORD/PAS DE CALAIS du dimanche 7 novembre 2021 à WATTIGNIES

A 9H30, le Président de la Ligue Monsieur Michel BACZYK constate que le quorum est largement atteint, et déclare ouverte l'Assemblée Générale de la Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais. 54 clubs sont présents sur les 76 que compte la Ligue, ils totalisent 233 voix sur 292 possibles.

Le Président de la ligue présente les invités et les intervenants :

- Monsieur Michel BACZYK, Président de la ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais
- Madame Annie DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue
- Monsieur Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue et 1^{er} Vice-président de la ligue
- Monsieur Michel DELANGHE, Responsable de la Gestion Sportive de la ligue
- Monsieur Gérard DEJARDIN, Président du département du Nord
- Monsieur Joseph PICARD, Président du département du Pas-de-Calais

S'est excusé Monsieur François COQUILLAT, Président du C.R.O.S. Hauts-de-France.

1 - Désignation des assesseurs et scrutateurs pour les votes :

Le Président fait appel à candidatures pour les assesseurs et scrutateurs qui ne sont pas candidats. Se présentent et sont validés par l'assemblée :

Corine AUCHEDÉ- Pascal DELATTRE - André LANGAGNE - Jean-Marc SEGERS

2 - Minute de silence :

Le Président de la ligue demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour tous les licenciés qui nous ont quitté cette saison.

3 - Adoption du procès-verbal de l'AG élective du 03/01/2021 :

L'assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du 3 janvier 2021 qui s'est déroulée à Douai. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité de vote à bulletins secrets.

4 - Compte rendu de la Secrétaire Générale de la ligue, Madame Annie DELANGHE

La Secrétaire Générale de la ligue nous fait lecture de son compte rendu que vous pouvez trouver dans la brochure de l'AG. Il reprend les points significatifs de la saison 2020/2021 qui fut fortement impactée par la pandémie due à la Covid 19.

- Les effectifs de la saison sont de 9551 licenciés, soit baisse de 3.56 %
- Le vieillissement de nos effectifs
- Pour les effectifs des jeunes une baisse de 15.09 % et 36.61 % pour les Ecoles de Tir.

Au vu de ces chiffres nos efforts doivent se concentrer sur :

- Le recrutement et la fidélisation des jeunes et en école de tir
- Le recrutement de jeunes seniors et dames

Un petit rappel est fait sur les points suivants :

- La nécessité de bien renseigner le fichier ITAC pour une meilleure communication.
- La poursuite des différents challenges et aides aux clubs
- La relance et mise en place du dispositif d'aide pour la création et le développement des Ecoles de Tir
- La nécessité de respecter les procédures administratives pour la gestion des clubs
- La rédaction du plan de développement de l'olympiade 2021/2024



5 - Compte rendu du Responsable de la Gestion Sportive, Monsieur Michel DELANGHE

Le responsable expose les faits marquants de la saison 2020/2021 sur le plan des compétitions. Toutes les compétitions régionales n'ont pas eu lieu suite aux décisions prises par la FFTir suivant les informations ministérielles. Seule la rencontre triangulaire Armes Anciennes a eu lieu en début de saison. La Lorraine a remporté le trophée.

Quelques athlètes de notre Ligue ont participé à des rencontres internationales : Nicolas MOMPACH du club des Tireurs du Douaisis, Romane MATTE et Dimitri DUTENDAS du TMN Haubourdin, et Nathalie HERBIET du club des FTA de Bully les Mines.

Un tireur paralympique de notre Ligue a participé aux JO de TOKYO : Christophe TANCHE du club de d'Onnaing.

A signaler que 3 athlètes de notre Ligue sont inscrits à l'INSEP : Romane MATTE, Dimitri DUTENDAS et Nicolas MOMPACH.

En fin de saison 2020/2021, la FFTIR a organisé un E-Challenge pour relancer l'activité des Ecoles de Tir. 11 clubs y ont participé, soit 96 licenciés sur les 257 inscrits dans les catégories Ecole de Tir de la Ligue.

Le responsable GS informe l'assistance que toutes les informations concernant les règles de la saison 2021/2022 sont reprises sur le site de la FFTIR, dans la rubrique « VIE NATIONALE ». Les modifications pour cette saison sont reprises en rouge.

A noter les nouveautés suivantes :

- Mise en place des championnats départementaux et du régional RIMFIRE (22 Hunter)
- Le E-Challenge des Ecoles de Tir ouvert à tous les clubs de la ligue.

Le E Challenge EdTir est une compétition qui se déroule à domicile en 4 matchs bi mensuel. Il s'adresse à tous les tireurs des catégories Poussin, Benjamins et Minimes débutants ou confirmés. Peu importe le score obtenu. Il est destiné à animer les Ecoles de Tir et à faire connaître l'activité dans les clubs à la FFTIR.

Un rappel concernant l'organisation de ce challenge sera envoyé à tous les clubs pour le 2^{ème} match.

Rappel, le E Challenge est géré par la FFTir via le responsable GS de la ligue.

6 - Rapport des commissions :

Sont repris dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue les rapports des responsables des commissions suivantes :

Formation :

Maximilien FUND, en contrat d'alternance a pu passer avec succès son CQP, DEJEPS et concours de professorat. Il a été nommé dans la région et continuera à assurer la fonction de Responsable Formation de la Ligue.

En saison 2020/2021, seules 2 cessions de CAC ont pu être mise en œuvre.

Est prévu en 2021/2022, 2 cessions de CAC et une formation Brevet Fédéral Animateur. Le calendrier sera défini début 2022. Si possible pourront être organisé d'autres formations.

Arbitrage :

Il serait souhaitable qu'il y ait au moins 1 arbitre par club. Lors de la formation de ce début de saison nous avons eu quelques arbitres jeunes qui y ont participé. Une arbitre de notre Ligue a passé avec succès l'examen d'arbitre national ISSF et devient ainsi la plus jeune arbitre nationale de France.

Entraînements :

Malgré la crise sanitaire, quelques stages d'entraînement ont pu être mis en place en priorité pour les jeunes et féminines. C'est Renaud KLINCKEMAILLIE qui reprend la responsabilité des Entraînements de la Ligue.

Le plan d'entraînement sera prochainement mis en œuvre en priorité pour les jeunes et les écoles de Tir.

Une action de détection nationale des tireurs ayant un potentiel chez les minimes et cadets en carabine et pistolet 10m, est mis en place par la FFTIR. Une information à ce sujet sera envoyée à tous les clubs de la Ligue.

Les tireurs sélectionnés par la FFTIR, se rendront à Châteauroux afin d'y effectuer 2 matchs de sélection pour entrer dans le programme « stage national cadets ».

Communication :

La commission a travaillé sur le renouvellement de l'offre de la boutique de la Ligue, un nouveau Pins et la nouvelle banderole de la Ligue. Un nouveau triptyque de la Ligue verra bientôt le jour, ainsi qu'un nouveau site qui remplacera celui mis en place il y a 8 ans.



7 - Rapport du Trésorier Général, Monsieur Renaud KLINCKEMAILLIE :

Le trésorier de la ligue expose la synthèse du rapport financier de l'exercice 2020/2021 clos au 31/8/2021, sous forme de graphiques.

- Résultats comptables 2020/2021 :
 - Produits : 328 823 €
 - Charges : 191 385 €
 - Autres produits : 33 308 €
 - Autres charges : 304 €
 - Résultat de l'exercice : 170 442 €

- Budget prévisionnel 2021/2021 :

Le Trésorier détaille et commente la proposition du budget prévisionnel pour la saison 2021/2022.

Il tient compte d'une reprise de l'activité dans des conditions normales. Il est repris dans la brochure de l'Assemblée Générale. Le budget prévisionnel équilibré recettes/dépenses proposé se monte à 367 850 €.

- Les cotisations de la saison 2022/2023 :

Le Trésorier présente et propose à l'assemblée le tableau des cotisations validées par le comité directeur.

Les montants des cotisations pour la part « ligue » restent inchangés ainsi que les parts des comités départementaux et FFTIR.

TARIF DES LICENCES ET COTISATION CLUB

Saison 2022-2023

Catégories	Total dépt PdC	Total dépt Nord	Part FFTir	Part Ligue	Part dépt PdC	Part dépt Nord
Cotisation Club	121 €	121 €	80 €	33 €	8 €	8 €
Licence Jeune	57 €	58 €	41 €	11 €	5 €	6 €
Licence Adulte	81 €	82 €	60 €	16 €	5 €	6 €

Toutes ces informations sont reprises dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue.

8 - Rapport des contrôleurs aux comptes de la ligue :

Messieurs Jean-Paul DEBRABANT et Jean-Michel VAN RENTERGHEM, font part à l'assemblée de la bonne tenue des comptes et lui propose d'approuver sans réserve le bilan et la gestion financière de la ligue pour l'exercice clos le 31/08/2021.



9 - Rapport du commissaire aux comptes, Monsieur François-Xavier ZALISZ du cabinet CHD :

Monsieur ZALISZ nous fait lecture de son rapport sur l'exercice clos au 31/8/2021.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du 2018-06 et 2019-09 et dans le respect du principe de prudence.

10 - Votes des différents éléments du rapport du trésorier :

- Résultats comptables 2019/2020, Budget prévisionnel 2021/2022 et quitus au trésorier et comité directeur.
- Affectation de l'excédent de l'exercice 2020/2021 aux fonds associatifs destinés aux investissements futurs.
- Cotisations 2022/2023.

L'AG adopte à l'unanimité ces 3 résolutions, et donne quitus au Trésorier pour sa gestion. Le vote s'est fait à main levée, l'assemblée n'ayant pas souhaitée de vote à bulletins secrets.

11 - Désignation des contrôleurs aux comptes pour la saison 2021/2022 :

Suivant l'article 23 des statuts de la ligue, nous devons désigner 2 contrôleurs aux comptes. Le Président fait appel à candidature : se proposent Messieurs Jean-Paul DEBRABANT et Jean-Michel VAN RENTERGHEM. L'Assemblée les désigne à l'unanimité.

12 - Rapport moral du Président Monsieur Michel BACZYK et Plan de développement 2021/2024 :

Le Président remercie tous les membres du bureau et du comité directeur de la Ligue, les Présidents des comités départementaux, les responsables des commissions, arbitres et bénévoles pour leurs implications dans toutes les actions de la ligue.

Il remercie également les partenaires de la ligue, la Fédération Française de tir, la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale, l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Régional pour leur soutien et aides financières. Cette 2^{ème} année particulière due du COVID a vu quelques points positifs :

- Les élections qui ont pu se tenir avec un peu de retard et les commissions qui se sont mises rapidement au travail.
- Le nombre de licenciés qui a été contenu malgré la fermeture des stands.
- L'élaboration du nouveau plan de développement 2021/2024 qui a été porté à votre connaissance via le site de la Ligue et dernièrement par courriel.
- La poursuite des homologations des stands.
- Le maintien des subventions du Conseil Régional et de l'ANS.
- La participation d'un tireur de notre Ligue Christophe TANCHE du club d'Onnaing au JO Paralympique de TOKYO.

Quels sont les objectifs pour la saison 2021/2022

- Une nouvelle équipe élue pour cette nouvelle olympiade, et les commissions devraient œuvrer afin de relancer la pratique du tir dans les clubs.
- Augmenter le nombre de nos licenciés et les fidéliser et particulier les jeunes et les féminines.
- Poursuivre l'aide vers les clubs sur le plan matériel et humain pour développer les Ecoles de Tir.
- Développer les cibles de couleurs.
- Poursuivre la mise en place de la formation de jeunes encadrants et des arbitres jeunes dans la Ligue.
- Développer et optimiser nos outils de communication.

Différentes questions ont été abordées durant le rapport moral du Président et sont reprises en point 13.

Le Président clôture son rapport, et remercie tous les bénévoles des clubs.



Le rapport moral du Président qui inclus les rapports des intervenants, ainsi que le plan de développement de la Ligue saison 2021/2024 est proposé au vote de l'Assemblée Générale. Celle-ci adopte à l'unanimité ces 2 propositions. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletins secrets.

13 - Questions diverses :

Arme de catégorie A1 11 : Suite à la parution du décret, les détenteurs d'arme de cette catégorie ont 1 an pour détruire celle-ci. Il est conseillé d'attendre la fin de ce délai, des actions de l'UFA sont en cours pour revoir cette décision.

Licences dématérialisées : La Ligue de Tir NPDC a été retenue en tant que « Ligue test » pour sa mise en place. Les licenciés auront accès à leur fiche licencié via le serveur « EDEN » pour l'actualisation de leurs coordonnées. La photo du licencié est obligatoire dans le fichier ITAC. Le circuit des demandes des feuilles vertes fera également partie de cette dématérialisation. Une formation des responsables des clubs est prévue le 18/12/2021 au CREPS de Wattignies. Une information à ce sujet sera prochainement envoyée à tous les clubs.

Fichier des Armes : Ce nouveau dispositif « râtelier numérique » sera mis en service pour les tireurs prévu le 15 mai 2022, pour les clubs fin 2022. Les licenciés auront un délai de 6 mois pour vérifier l'exactitude de leur râtelier numérique. Une adresse courriel à renseigner dans la fiche du licencié est indispensable.

Déclaration Préfecture pour les détenteurs d'armes qui n'ont pas renouvelé leur licence : c'est la dernière année que les clubs doivent transmettre à la préfecture ou sous-préfecture le listing des licenciés qui n'ont pas renouvelé leur licence au 30/11/2021. Pour les prochaines saisons l'information sera transmise automatiquement. Chaque licencié aura la possibilité d'éditer son passeport européen pour le transport de ses armes.

Certificat médical : Pour l'acquisition et le renouvellement des armes, tant que le 2^{ème} décret n'est pas paru (prévu fin 2021), il faut toujours faire signer le verso de la licence par un médecin.

Carnets de tir : La ligue ne délivre plus des carnets de tir, qui est interdit. C'est aux clubs de mettre en place les moyens de vérifier la fréquence de la pratique de ses licenciés.

Exclusion d'un licencié d'un club : Il est rappelé qu'une procédure est à respecter pour l'exclusion ou le non renouvellement de licence pour un licencié.

14 - Désignation des délégués et suppléants de la Ligue pour l'Assemblée Générale de la FFTir :

- Délégués : Messieurs Michel BACZYK et Michel DELANGHE
- Suppléants : Messieurs Christian NOEL et Jean-Luc JENICOT

Ils sont élus à l'unanimité. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletins secrets.

15 - Remises des distinctions :

MERITE FEDERAL :

Chevalier :	Guiseppe DEL MEDICO	Président du club de Pérenchies
	Pierre DEHASPE	Président du club de La Madeleinoise de Tir
Officier:	Pierrette WORME	Présidente du club TS de Longuenesse
	Serge SPROCQ	Arbitre international, licencié au club des Tireurs du Douaisis
Grand Officier :	Renaud KLINCKEMALILLIE	Trésorier de la Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais, licencié au club des Francs-Tireurs-Artésiens
Commandeur :	Michel DELANGHE	Responsable GS de la Ligue, licencié au club de l'ALC Wattrelos

MEDAILLE D'HONNEUR FFTIR :

Le Président de la Ligue remet une médaille d'honneur de la Fédération Française de Tir à Monsieur François-Xavier ZALISZ, commissaire aux comptes de la Ligue.

16 - Tombola :

La ligue a acheté 3 lots importants (ordinateur portable, pistolet 10m et 1 lunette de tir). Elle a également fait appel au sponsor de la ligue : la Société TARGET SHOOTING nous a fait don d'un lot de 25000 plombs, et nous l'en remercions.



Après tirage au sort, les lots sont attribués aux clubs :

Pistolet 10m :	numéro 18 -	Club LES AMIS ARMENTIEROIS
Lunette de tir :	numéro 23 -	Club C.T. Ferme du Crayhof de CAPPELLE LA GRANDE
Ordinateur portable :	numéro 55 -	Club LA MADELEINOISE DE TIR
Les 25000 plombs :	numéro 27 -	Club S.T. LE BLASON DE JEUMONT-MARPANT

Le Président de la Ligue clos l'Assemblée à 12h45, l'ordre du jour étant épuisé.

Rédaction le 8/11/2021

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale Ligue NPDC

Michel BACZYK
Président de la Ligue NPDC